

Connaissance du handicap

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnel au handicap mental et psychique pour mieux comprendre le public accueilli et adapter l'exercice de leurs missions aux besoins des personnes.

Durée

2 heures

Lieux & dates

👉 Groupe 1

Inscriptions sur <https://elearning-opco-sante.fr>

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé
plateforme.lms@opco-sante.fr

Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

Objectifs

Certains professionnels des établissements médico-sociaux n'ont pas systématiquement une expérience auprès de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Leur formation initiale ne leur a pas, non plus, apporté de connaissances sur ce sujet. Cette formation a pour objectif de sensibiliser tout nouveau professionnel au handicap mental et psychique pour mieux comprendre le public accueilli et adapter l'exercice de leurs missions aux besoins des personnes.

- 👉 Connaître les repères historiques de l'évolution du droit et de l'accompagnement de la personne en situation de handicap
- 👉 Repérer les différentes formes de handicap et les besoins associés
- 👉 Décoder des besoins par l'écoute et l'observation pour adapter la réponse d'accompagnement
- 👉 Situer son métier dans un collectif pluri-professionnel et parental

Prérequis

- 👉 Être lecteur en langue française (même si la grande majorité des supports sont sonorisés)
- 👉 Disposer d'une adresse mail individuelle (personnelle ou professionnelle)

Contenu

2 heures (4 modules de 30 minutes) sur les thématiques suivantes :

- Repères historiques,
- les types de handicap,
- décoder les besoins pour adapter son accompagnement,
- situer son métier dans une équipe pluridisciplinaire.

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique